



CMA CGM+

CARE
Préservez votre activité

COLD TREATMENT **GUARANTEE**

Vous avez des inquiétudes concernant votre procédé de traitement par le froid ? En cas de dysfonctionnement, votre entreprise n'aura pas à en supporter les conséquences financières.

VOS AVANTAGES

CONSERVEZ LA MAÎTRISE DES COÛTS

En cas de dysfonctionnement du traitement par le froid, les montants que vous devrez déboursier seront plafonnés.

OFFREZ-VOUS LA MEILLEURE PROTECTION

Couverture d'un large éventail de pertes financières et de frais imprévus.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Avec CMA CGM, tous les traitements par le froid sont garantis. En cas de dysfonctionnement, notre service inclut une indemnisation au titre des :

- Coûts supplémentaires liés à un deuxième traitement par le froid (le cas échéant).
- Dommages subis par votre marchandise.
- Coûts de dépréciation totale ou partielle de la valeur marchande.
- Frais de réacheminement.

Veillez consulter les Conditions Générales disponibles sur notre site internet.

DÉMARREZ TOUT DE SUITE

OPTEZ POUR COLD TREATMENT GUARANTEE

Veillez contacter votre agent habituel CMA CGM ou envoyer un courriel à nos experts Reefer à : ho.reefercontact@cma-cgm.com



Scannez ici pour
visiter notre site web

